

Association pour la
PROmotion d'un **M**achinisme **M**oderne **A**gricole à **T**raction **A**nimale

La Gare
09420 RIMONT
Tél. : 05 61 96 36 60 courriel : communication@prommata.org
www.prommata.org

Procès verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 18/10/2015

L'an deux mille quinze,
Et le dix huit octobre, à 10 heures et 30 minutes

Les adhérents de l'association PROMMATA se sont réunis à ST SYMPHORIEN SUR COUZE en Haute Vienne, au lieu dit Les Negres sur la ferme "Terre de ciel", à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilans 2014 : bilan moral, bilan d'activité, bilan financier.
2. Élection des administrateurs
3. Modification des statuts
4. Débat d'orientation pour le prochain exercice
5. Vote du budget

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents sous le contrôle de M. BENARD Nicolas Trésorier de l'association.

29 adhérents sont présents, ainsi que quatre représentants des salariés.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas BENARD en qualité de Trésorier de l'association.

Conformément aux statuts adoptés en 2012, l'assemblée délibère valablement à **titre extraordinaire** et les décisions sont prises par les membres votants présents, à la majorité plus une voix.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 10h30 par Monsieur Nicolas BÉNARD, le trésorier qui sera le Président de séance. Après avoir rappelé l'ordre du jour comme annoncé dans les convocations, il rappelle que l'assemblée se réunit en session extraordinaire à cause

de la modification des statuts, mais qu'elle s'occupera aussi de clôturer le dernier exercice (qui s'est déroulé du 01/10/2014 au 30/09/2015) et de préparer le prochain.

I. RAPPORT MORAL

Le Président de séance fait lecture du rapport moral donné en annexe.

Le Président de séance met au vote le rapport moral, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

II. RAPPORTS D'ACTIVITES

Le Président de séance il remet la parole à Monsieur André GIMENEZ, le coordinateur de l'association pour présenter le rapport d'activité de l'exercice, hormis la partie « missions internationales » qui est présentée par Monsieur Jo BALLADE, et la partie formation où sont intervenus Jérémie VANDERMOSTEN, Guillaume KEDRYNA et Jérôme KELLER. La présentation suit le rapport distribué aux membres et mis à disposition sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/0BwOXawrHroZtNGYyWkV5cGc0Q1k>

L'assemblée émet alors diverses questions et remarques. Le coordinateur annonce les corrections qui sont portées au rapport d'activité. Le Président de séance fait mettre aux voix le rapport d'activité. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

III. RAPPORT FINANCIER

Le coordinateur fait la présentation des comptes de l'exercice passé, établis par Monsieur CARRIEU l'expert comptable de l'association que du rapport financier inséré au chapitre 7 du rapport d'activité et donne quelques explications de détail sur les comptes. Sont notamment mis en exergue :

1. la difficulté de comparer aisément les années à cause de l'exercice raccourci de 2014
2. la forte baisse des charges et l'augmentation légère des produits
3. le premier résultat positif après plusieurs pertes successives
4. la forte amélioration de la trésorerie
5. le rôle important joué par les salariés dans la nouvelle situation
6. le fait que malgré un résultat positif, l'EBE corrigé des subventions reste déficitaire
7. en résumé une situation qui s'est améliorée mais qui reste fragile
8. l'intérêt de valoriser comptablement le bénévolat

Le Président de séance met au vote le rapport financier et l'affectation des bénéfices sur les fonds associatifs, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

IV. MODIFICATION DES STATUTS

Le Président de séance rappelle les enjeux de la modification des statuts de l'association. Le texte qui avait été proposé aux adhérents lors de la convocation est projeté et amendé par l'assemblée.

La proposition finale obtenue suite au débat est mise aux voix, par le Président de séance, et le texte suivant est adopté à l'unanimité.

« Considérant que l'agriculture a des impacts souvent négatifs sur l'environnement et les populations, l'association PROMMATA s'est donné pour objectif la préservation de l'environnement naturel et le développement social par la promotion d'une agriculture écologique et éthique basée sur la mise en œuvre de la Traction Animale Moderne et de ses techniques associées.

Ce qui se traduit concrètement par :

- la promotion d'une traction animale moderne agricole, valorisant l'homme et l'animal de trait ;
- le développement et la diffusion de méthodes alternatives de travail du sol et l'entretien de culture préservant, l'eau, le sol, l'air et la biodiversité ;
- la recherche, le développement et la diffusion d'outils à traction animale innovants adaptés aux avancées techniques en agroécologie ;
- la conservation et la transmission de techniques et de savoir-faire ancestraux ainsi que la création de nouvelles techniques et nouveaux savoir-faire ;
- la formation, l'installation et le suivi de porteurs de projets agricoles;
- la recherche de la souveraineté alimentaire des peuples, par une agriculture énergétiquement positive ;
- l'action collective et l'entraide et les échanges de service ;
- la promotion d'une agriculture paysanne moderne, écologique et « à taille humaine » ;
- la possibilité donnée à chacun d'accéder à la traction animale moderne en agriculture y compris à l'international »

Les débats de la première partie de l'AGE sont clos à 13h15 et une pause repas est effectuée avant de passer à la suite de l'ordre du jour reprise étant faite à 15h30.

V. ORIENTATIONS 2015-2016

Le coordinateur présente le point de la situation de PROMMATA à ce jour et deux propositions de budget pour le prochain exercice : un budget dit « minimaliste » et un budget dit « volontariste » avec les actions associées (cf. annexes).

Il est décidé que le choix du budget soit mis aux voix après le débat d'orientation.

VI. DÉBAT D'ORIENTATION

Le débat a eu lieu en deux temps : un temps pendant l'AG et un temps à l'occasion du bilan des deux journées. Pour plus de clarté les deux temps sont confondus dans ce compte rendu.

Le débat d'orientation animé par Le Président de séance est lancé.

Les sujets suivants, qui avaient été proposés sur la convocation sont débattus en assemblée et constituent les pistes de réflexion données au CA par l'AG pour définir les orientations du prochain exercice :

1. Modification de l'adhésion et accès au site
2. Notification et valorisation des activités bénévoles
3. Le matériel et la recherche
4. La formation
5. Perspectives et projets pour PROMMATA

Pour chacun d'entre eux les orientations suivantes ont été émises par l'assemblée et d'autres propositions ont été faites aux administrateurs de l'association.

Modification de l'adhésion et accès au site

Le système d'adhésion proposé semble trop compliqué et trop mercantile.

L'assemblée par contre valide la proposition émise de réaliser un annuaire des utilisateurs. Il est admis que l'implication bénévole sera nécessaire à sa réalisation.

Il faudrait aussi faire un courrier à tous ceux qui ont soutenu PROMMATA pour les remercier et les encourager à continuer leur soutien.

Notification des activités bénévoles

L'idée de la valorisation du bénévolat est validée

La formation : l'assemblée laisse la parole à Aude Lyne LEGALL formatrice qui fait une présentation d'une étude de marché des formations en traction animale et l'intérêt des formations qualifiantes. L'assemblée relève la faible part représentée par la traction animale agricole dans les modes d'utilisation des chevaux de trait (7%).

Les orientations suivantes sont proposées par divers membres et approuvées par l'assemblée :

- mise en place de « formations métal » ayant pour objectif soit de rendre les adhérents autonomes dans la réparation de leurs outils, mais aussi de favoriser la recherche participative et permettre des lieux et des moments communs de mise au point de prototypes ;
- la création d'un DVD sur les réglages des Porte-outils, des outils et la manière de les utiliser. Ce DVD pourrait être donné à toute personne achetant une Kassine ;
- l'utilisation des prestations rattachables VIVEA lors de nos modules de formation
- remettre en place des formations sur la vigne ;
- Plusieurs participants insistent sur le fait que la plupart des utilisateurs ne savent pas bien se servir de la K6N et galèrent. Il faut arriver à communiquer avec et former ces utilisateurs.

Recherche :

Suite aux idées émises sur les formations métal, il est aussi demandé par des adhérents de délocaliser si possible la recherche.

La poursuite de la recherche sur la modification du MATA pouvant aboutir à un nouveau porte-outil est validée, ainsi que le développement d'une trépigneuse moderne.

Les perspectives et projets Prommata

A l'occasion des 25 ans de PROMMATA l'assemblée approuve l'idée de l'organisation par les membres de 25 journées techniques en divers points du territoire et si possible en Italie.

La proposition d'organiser un événement en marge de la 3ème journée d'innovation hippomobile à Romagne est entendue.

Autres propositions :

Il est mis en avant l'idée que PROMMATA doit mettre en avant ses actions et s'investir sur l'axe de l'Agroécologie. Elle doit aussi développer les collaborations et trouver des financements dont des financements pour financer la recherche à l'image de l'Atelier Paysan qui a été invités pour les débats et pour financer les missions internationales.

Il est fait appel aux volontaires bénévoles pour la traduction du site et des documents.

L'ensemble des remarques et des propositions émises par les adhérents lors du débat d'orientation seront reprises par le CA, discutées et hiérarchisées pour définir les actions du prochain exercice.

VII. VOTE DU BUDGET

Suite aux débats, les propositions de budget sont mises aux voix et la proposition de budget volontariste est adoptée à l'unanimité.

VIII. RENOUVELLEMENT DU CA

Tous les membres actuels du CA souhaitent se représenter exceptés Benoît COLAS et Marc LABARRERE. Un l'appel à candidature pour un nouveau CA est fait. Trois personnes présentent leur candidature : Roberto MAZZONE ancien formateur de PROMMATA, François FAVREAU et Julien CONNAN jeunes agriculteurs présentent chacun leur candidature pour le CA élu. Celles-ci sont acceptées et il est proposé une nouvelle équipe pour le Conseil d'Administration de l'association composée de : Olivia MARTIN, Nicolas BENARD, Benjamin FAURE, Baptiste HOFFMANN-HÉRAULT, Roberto MAZZONNE, François FAVREAU et Julien CONNAN.

La nouvelle composition du CA élu est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Un nouveau bureau sera constitué lors de la première réunion de ce nouveau CA élu.

CLÔTURE :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance clôture les débats et la séance est levée à 17h45.

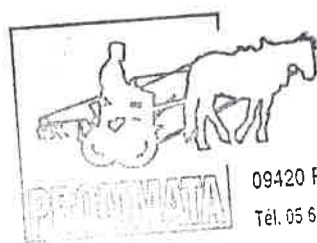
De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est approuvé et signé par le Président et le Secrétaire général de PROMMATA.

Fait à RIMONT début novembre 2015, vérifié et approuvé en CA du 9 novembre 2015

Le Secrétaire



Le Président



09420 RIMONT - Association 1901
Tél. 05 61 96 36 60 - Fax. 05 61 66 99 58
E-mail: association.prommata@prommata.org - www.prommata.org